

**VALIDATION DES ÉPREUVES ET OUTILS DE CERTIFICATION EN E.P.S.
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL**

ETABLISSEMENT :

VILLE :

RNE :

A.P.S.A. :

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 4 :

« Conduire un affrontement interindividuel ou collectif pour gagner ».

CONFORMITE DES PROPOSITIONS

OUI

NON

PRINCIPES D'EVALUATION

Une épreuve qui permet à l'élève de s'engager avec lucidité dans une opposition, seul ou en équipe, pour faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de l'équipe.

En fin de séquence : évaluation des **AFLP1 et AFLP2**

Au fil de la séquence : évaluation des **2 AFLP retenus par l'équipe pédagogique** parmi les AFLP3, 4, 5, 6

BAREMES ET NOTATION

AFLP 1 est évalué sur **7 points**

AFLP 2 est évalué sur **5 points**

Choix de l'élève de la répartition des points sur les 2 AFLP restants sur **8 points** (3 choix : 4-4, 2-6, 6-2)

Répartition des 8 points au choix de l'élève prévue **avant la situation d'évaluation de fin de séquence**

PRINCIPES D'ELABORATION DES EPREUVES DU CA4

L'épreuve engage l'élève avec lucidité dans une opposition, seul ou en équipe, pour faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de l'équipe.

L'épreuve prévoit **plusieurs rencontres**, présentant des rapports de force et modalités de jeu adaptés.

L'épreuve prévoit un **temps d'analyse** entre 2 séquences de jeu d'une même rencontre pour ajuster sa stratégie.

REPERES D'EVALUATION DE FIN DE SEQUENCE

AFLP1 : « Réaliser des CHOIX tactiques et stratégiques pour faire basculer le rapport de force en sa faveur et marquer le point »

Des indicateurs apparaissent afin d'apprécier l'efficacité des actions et leur impact décisif, par l'élève ou l'équipe.

Les résultats obtenus lors des matchs permettent de positionner l'élève **au sein du degré d'acquisition motrice préalablement repéré.**

REPERES D'EVALUATION DE FIN DE SEQUENCE

AFLP2 : « MOBILISER DES TECHNIQUES D'ATTAQUE efficaces pour se créer et exploiter des occasions de marquer ; RESISTER ET NEUTRALISER individuellement ou collectivement l'attaque adverse pour rééquilibrer le rapport de force. »

Des techniques d'attaque **et** de défense sont identifiées et appréciées pour marquer ou pour s'opposer à l'adversaire.

REPERES D'EVALUATION AU FIL DE LA SEQUENCE (2 AFLP retenus parmi les AFLP 3, 4, 5 et 6)

AFLP3 : « ANALYSER LES FORCES ET LES FAIBLESSES en présence par l'exploitation de DONNEES OBJECTIVES pour faire des choix tactiques et stratégiques adaptés à une prochaine confrontation. »

Des données **objectives** sont définies, utilisées et manipulées par les élèves au fil de la séquence, afin qu'ils puissent faire des choix.

Des choix tactiques et stratégiques sont explicités afin que l'élève puisse adapter sa confrontation suivante.

AFLP4 : « RESPECTER ET FAIRE RESPECTER les règles partagées pour que le jeu puisse se dérouler sereinement ; ASSUMER PLUSIEURS ROLES SOCIAUX pour permettre le bon déroulement du jeu. »

Des règles communes sont identifiées et révèlent la capacité des élèves à les (faire) respecter.

Des rôles sociaux sont **identifiés** et permettent **de révéler** leur impact sur le collectif.

AFLP5 : « SAVOIR SE PREPARER, S'ENTRAINER ET RECUPERER pour faire preuve d'autonomie. »

Des repères quantitatifs et/ou qualitatifs permettent de **révéler l'autonomie** des élèves à se préparer, s'entraîner et récupérer.

AFLP6 : « Porter un regard critique sur les pratiques sportives pour comprendre le sens des pratiques sociales »

Des indicateurs ou repères permettent aux élèves de **comprendre le sens des modalités de pratiques** scolaires et sportives.

ETUDIER LA PERTINENCE DES PROPOSITIONS

L'ÉPREUVE	L'ÉVALUATION
<p>L'épreuve est définie en associant au sein d'un même contexte d'opposition le couple « perception-action » (AFLP1) et la dimension technico-tactique pour marquer (AFLP2). Leur appréciation ne peut s'effectuer que si le rapport de force est adapté.</p> <p>L'épreuve doit être adaptée au contexte d'enseignement que ce soit dans sa forme (composition des équipes, formules aménagées, formes de pratique) que sur le fond (aménagement des règles, comptage des points, ...)</p> <p>La perception d'une action favorable et la réalisation d'une action décisive (AFLP1) peuvent faire l'objet d'un aménagement de l'épreuve, permettant d'apprécier sa pertinence (ex : bingo)</p> <p>La variété des techniques d'attaque ne peut être appréciée que dans le cadre d'une opposition aménagée ou une situation à thème ou imposant une variété de réponses (AFLP2)</p>	<p>L'aménagement de l'épreuve doit permettre de révéler le degré d'acquisition des AFLP1 et 2, de manière concomitante.</p> <p>Les dimensions offensives et défensives de l'AFLP2 sont évaluées sur 5 points. On veillera à établir une répartition des points entre ces deux éléments dans l'évaluation s'ils ont été tous les deux travaillés !</p>
<p>Les deux séquences de jeu pour chaque rencontre doivent faire l'objet d'un recueil d'information factuel. Elles donnent un état des lieux sur l'efficacité des choix décisifs (AFLP1), sur les stratégies adoptées (AFLP2) et sur la persévérance dans l'adversité (AFLP3).</p>	<p>L'évaluation de l'efficacité dans la deuxième séquence de jeu doit permettre de vérifier l'efficacité de la mise en œuvre des choix effectués (AFLP2)</p> <p>L'évaluation doit permettre aux élèves d'articuler autant que possible connaissance du résultat et connaissance de l'exécution, la performance (le score) et ce qui a été fait ou pas pour y conduire. (AFLP3)</p>
<p>Le nombre de rencontres, de possessions de balles, de points joués doit être significatif, important.</p> <p>Les rencontres dont la durée est définie en temps seront à <u>limiter</u> autant que possible. Une durée définie ne donne aucune garantie sur les possessions de balles attribuées ou le nombre d'échanges joués. (AFLP1 et 2)</p>	<p>« Gain des matchs ». Cet item doit être redéfini. Il est injuste que des points soient attribués aux élèves en fonction d'un classement. Doivent être préférés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un rapport entre nombre de points gagnés et nombre de points joués sur un ensemble de matchs, - Un rapport entre points marqués et un nombre de possessions de balles en sports collectifs. - son évolution entre les 2 séquences permet d'apprécier l'efficacité des choix opérés (AFLP1)
<p>Les données objectives utilisées au fil de la séquence et éventuellement le jour de l'évaluation doivent être ciblées, adaptées et cohérentes avec les acquisitions visées. (AFLP3)</p>	<p>L'évaluation de l'efficacité de l'analyse et du choix tactique / stratégique réalisé par le joueur ou l'équipe doit également prendre en compte l'évolution des données objectives utilisées. (AFLP3)</p>
<p>Les indicateurs choisis dans les AFLP 3 à 6 au fil de la séquence sont utiles au déroulé de l'épreuve en fin de séquence. Ils sont au service de l'AFLP 1 et 2.</p> <p>L'épreuve sous-entend une organisation et une répartition des rôles au sein de la classe ou des groupes permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le respect des règles de fonctionnement, du jeu (rôle d'arbitre) et des joueurs (partenaire(s) et adversaire(s)), - Une implication dans les rôles d'observateur(s) pour communiquer des informations simples et/ou de partenaire(s) pour persévérer tout au long de la rencontre (ronde à l'italienne, coupe « Davis », scores acquis, ...). (AFLP4) 	<p>L'engagement de l'élève ne doit pas être traduit en : investissement, participation, progrès. L'évaluation des rôles doit nécessairement intégrer l'impact de ces rôles sur le fonctionnement collectif ou sur l'activité d'un ou plusieurs pairs. (AFLP4)</p> <p>Il révèle la capacité des élèves à gérer leurs émotions et à prendre des décisions (en tant qu'arbitre, joueur ou observateur).</p> <p>Le rapport aux règles peut s'exprimer au moyen de verbes d'action révélant les capacités à les appliquer et les faire appliquer.</p> <p>La qualité de l'échauffement, de l'entraînement et de la récupération est un révélateur du niveau de performance envisagée. Il est à envisager à trois niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La forme : la structure, les étapes, la progressivité - Le fond : spécifique à l'activité - Individuel et collectif (AFLP5)
<p>Les temps d'échanges et de verbalisation sur la dimension culturelle de l'activité, sont autant d'occasions d'expliciter les formes scolaires choisies, d'en comprendre le sens pour favoriser l'implication des élèves. (AFLP6)</p> <p>Les temps d'analyse de pratique (support verbal ou écrit) constituent des moments privilégiés pour recueillir des données sur cet AFLP. - Des outils pour avoir la trace de ces échanges réalisés sont à construire (vidéo, enregistrement audio, support écrit...).</p>	<p>L'évaluation du rapport pratiques sportives / pratiques scolaires ne doit pas se traduire en un test de connaissances. Il s'exprime par la capacité à analyser sa pratique (points forts, points faibles) dans le cadre d'une pratique adaptée et de mesurer l'écart avec les performances et modalités de pratique du monde sportif.</p> <p>Il est aussi possible de s'intéresser à la compréhension par les élèves des règles spécifiquement adoptées en E.P.S. et avec leur groupe (pourquoi ces aménagements ? : nombre de joueurs par équipe, modalité de marque, actions interdites ou encouragées, etc.).</p>

CONFORMITÉ ET PERTINENCE DE L'OUTIL DE CERTIFICATION

La commission académique a jugé l'outil, par rapport au référentiel	conforme	non conforme
---	----------	--------------

Motifs et remarques :

La commission académique a déclaré l'outil	pertinent	à consolider
--	-----------	--------------

Motifs et remarques :